

Pour penser cette condition «ontologique» de l'Événement de l'Être, Vattimo fait appel dans l'essai «Du dialogue au conflit» au symbole incarné par la tension irrésolue entre Monde et Terre développée par Heidegger dans *Der Ursprung des Kunstwerkes*.

Si nous laissons de côté une partie de la charge symbolique caractérisant le discours heideggerien dans ce texte sur l'art, nous trouvons que le conflit qu'il évoque pourrait rester condensé dans la contraposition suivante: d'une part, la tendance représentée par le Monde est celle qui cherche la stabilité, le maintien d'un horizon articulé; d'autre part, la force contraire — symbolisée par la Terre —, renvoie à cette inépuisable réserve de sens ultérieurs qui constitue un halo obscur duquel est issu l'élan à projeter, à changer, à devenir un autre. Or, cette impossibilité d'arrêter l'élan mobilisateur du changement, l'impossibilité de renfermer définitivement dans un ordre établi et contrôlé la force irréfrenable de la Terre qui se trouve de manière paradigmatique à la base de la force inaugurale de l'oeuvre d'art authentique, pourrait peut-être servir à expliquer ce qui advient avec la domination dans le monde actuel. En effet, nous pourrions imaginer, en prenant ce schéma qui a été développé, que ce qui semble s'être arrêté ou affaibli dans la société actuelle est la conflictivité nécessaire pour que l'Être puisse advenir. Pour le dire avec le langage encore symbolique de *Der Ursprung des Kunstwerkes*, tout se passe comme si la tendance «structurante» du Monde s'était imposée et l'avait fatalement emporté sur la force «dissolutive» de la Terre. Ce qui a été à l'origine de cette soumission de l'un des adversaires de cette lutte ouverte n'a été que la disparition du conflit même. C'est avec lui que disparaît aussi la liberté de l'existence humaine rendant possible l'événement historique de l'Être. C'est justement cette possibilité qu'il arrive quelque chose de différent de ce qui est advenu jusqu'à présent dans l'histoire de l'Être qui semble être close dans les dernières décennies de mondialisation économique. La métaphysique y adopte la forme de l'agir le plus élué des forces de la neutralisation et fait une apologie de la violence. C'est cette maîtrise qui se cache sous le masque de la rationalité économique et de la science-technique vues comme les seuls espoirs de «paix» et de «progrès» ce qui, selon Vattimo, on est historiquement appelé à refuser avec urgence. Cette décision aboutira à la prise de position dans un conflit contre les forces retardataires de l'ordre. Un ordre qui, comme cet ouvrage nous apprend, a recours pour son autojustification à autant de discours métaphysiques renaissant avec force aujourd'hui, et prône l'existence d'une Réalité indépendante, unique et immuable qui, du haut, cherche à s'imposer aux autres comme un pouvoir incontestable.

Daniel Mariano LEIRO

Université Nationale de Buenos Aires

Philip PETTIT, *On the People's Terms. A Republican Theory and Model of Democracy* (John Robert Seeley Lectures, 8). Un vol. de xii-338 p. Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2012. ISBN 978-1-107-05511-2 (HBK); 978-0-521-18212-6 (PBK).

On reproche parfois aux théories délibératives ou (néo)républicaines de la démocratie de promouvoir une vision idéalisée et naïve de la démocratie et de la

Revue Philosophique de Louvain, 112 (4), 2014, pp. 763-766.

citoyenneté. Ce reproche est notamment exprimé par les tenants d'une approche «réaliste» qui, à la suite de Schumpeter, défendent une conception minimaliste qui réduit la démocratie à une méthode de sélection des élites dirigeantes; mais il est aussi présent chez maints théoriciens contemporains de la justice pour qui la démocratie n'a qu'une valeur instrumentale. L'ambition et le mérite du projet de Philip Pettit sont de tenter de répondre à ce défi en proposant une théorie républicaine de la participation et de la délibération démocratiques qui prenne au sérieux ces critiques. *On the People's Terms* s'inscrit dans le prolongement de son important ouvrage antérieur, *Republicanism: A Theory of Freedom and Government* (1997). Il s'agit dans le présent *opus* de reformuler sa théorie de la liberté — comme absence de domination non contrôlée plutôt que comme absence de domination arbitraire — et surtout d'explicitier, davantage qu'il ne le fit précédemment, les implications de la théorie républicaine de cette théorie sur la question de la légitimité politique. C'est que, explique-t-il, cette question doit être distinguée de celle de la justice sociale, à laquelle elle ne peut être réduite. Il s'agit dans un cas, la justice sociale, d'établir ce que la liberté comme absence de domination implique dans les rapports interindividuels et dans l'autre, la légitimité, ce que cette même liberté implique dans les rapports entre l'autorité publique et les individus. Et il importe que les décisions prises par celles-ci soient tout à la fois justes et légitimes. Une loi peut être injuste alors même qu'elle a été prise par un État légitime. La reconnaissance de cette légitimité signifie que face à l'injustice, nous limitons nos actions à celles qui sont compatibles avec le maintien du régime et que nous reconnaissons que l'État est «l'arbitre et le décideur approprié des questions de droit» (p. 137).

Nous ne nous étendons pas ici sur le chapitre 2 consacré à la justice sociale dans lequel l'auteur propose une approche suffisantiste fondée sur l'idée que, dans une société juste, chacun doit bénéficier d'un statut garantissant des ressources et des protections suffisantes pour lui permettre de croiser le regard des autres sans crainte et sans déférence (p. 86).

La majeure et plus intéressante part de l'ouvrage (chapitres 3 et 5) entend proposer une conception républicaine de la légitimité démocratique. Selon celle-ci, les citoyens ne peuvent être libres vis-à-vis de l'État que là où ils peuvent exercer un contrôle sur celui-ci. Ce contrôle suppose non seulement que le peuple dispose d'une force d'influence sur l'action gouvernementale, mais aussi que cette influence s'exerce dans une direction considérée comme acceptable par les citoyens. Dans le chapitre 4, Pettit décline les conditions principales d'un contrôle démocratique. 1° Le pouvoir d'influence des citoyens doit être *individualisé*, c'est-à-dire réparti de manière strictement égale. Cela implique que l'instance politique suprême doit émaner de l'élection au suffrage universel. On notera ici que l'auteur produit des arguments intéressants en faveur d'une représentation politique ancrée dans l'élection plutôt que dans la recherche d'une représentativité statistique. Il amorce même une discussion sur les vertus respectives du tirage au sort de l'élection, dont on ne peut que regretter qu'elle soit aussi brève. S'il conclut en faveur de l'élection, c'est en ajoutant aussitôt que celle-ci ne saurait suffire et qu'elle doit nécessairement être complétée par des pratiques et des procédures qui permettent à la minorité de contester les décisions prises. On retrouve le thème de la «démocratie de contestation» présent dans les publications antérieures de Ph. Pettit et dont l'articulation avec la

démocratie électorale est ici précisée. 2° Le contrôle par le peuple ne doit pas seulement être individualisé, il doit aussi être *inconditionné*, ne pas être à la merci de l'interférence ou du bon vouloir d'autrui ou de l'État. La garantie apportée par l'État de droit et les cours constitutionnelles et le développement chez les citoyens d'un sens critique et d'un esprit et de résistance à l'égard des pouvoirs en place doivent assurer que l'exercice du contrôle démocratique ne dépende pas du bon plaisir de ceux-ci. 3° Enfin, le contrôle démocratique doit être *efficace*, au sens où il doit être en mesure de neutraliser les autres formes d'influence qu'elles viennent des lobbys ou de l'intérieur même du système politique. Pour ce faire, la démocratie électorale n'est pas suffisante, il faut recourir à des instances indépendantes — telles que des mini-publics, des autorités administratives indépendantes des juridictions — qui peuvent conférer au citoyen un pouvoir de contrôle effectif. Au fond, Pettit milite en faveur d'une «constitution mixte»: le pouvoir du peuple doit s'exprimer à travers différents canaux afin d'être efficace. Cette efficacité pourrait être considérée comme acquise lorsque les citoyens ont de bonnes raisons de penser que les conséquences indésirables des décisions publiques sont des effets de la malchance et non d'une volonté malveillante («tough luck test», p. 157).

Dans le chapitre 5, Pettit avance que l'influence individualisée, inconditionnée et efficace des citoyens ne peut devenir contrôle démocratique que si elle s'exerce dans des buts et selon des normes considérés comme acceptables par les citoyens. L'auteur s'engage ici dans une discussion sur ce que demande une telle acceptabilité et sur la manière dont elle peut être produite. Les citoyens doivent pouvoir imprimer une direction à l'action publique dans le sens de l'intérêt public. Il faut toutefois récuser autant la position selon laquelle la visée de l'intérêt public naîtrait spontanément de la recherche par chacun de la satisfaction de ses préférences (le marché) que le modèle qui pose que cette visée doit procéder d'un engagement actif et constant des citoyens en sa faveur (la vertu civique). Comme J. Habermas, J. Elster ou d'autres encore avant lui, Pettit essaie de ménager une voie entre ces deux alternatives, une voie qui fasse droit autant à l'impératif d'une recherche délibérée du bien public qu'à la prise en compte du caractère conflictuel de la vie politique. Si l'idée de délibération démocratique lui permet d'ouvrir cette voie, il ne semble toutefois pas lui accorder une portée aussi large que les théories de la démocratie délibérative. Il ne s'agit en effet pas de soumettre toute décision publique à l'épreuve de la délibération, mais de faire en sorte que les décisions publiques, qui la plupart du temps sont prises de manière conflictuelle et non délibérative — par négociation, marchandage, ... — demeurent conformes à des normes générales publiquement acceptables par les membres d'une communauté politique se considérant comme des égaux. Ce n'est que lorsque ces normes sont contestées ou nécessitent une révision ou une reformulation, que la délibération entre en scène. Au fond, il lui appartiendrait de fixer le cadre constitutionnel partagé (même s'il ne s'agit pas d'une constitution écrite) dans lequel se meut la politique ordinaire. La thèse de Pettit est intéressante. Mais on regrette vivement qu'il ne l'illustre que par une analogie avec le fonctionnement d'une assemblée de copropriété et par un exemple emprunté à l'histoire parlementaire anglaise du début du XIX^e s. On regrette aussi qu'il ne confronte pas cette approche aux développements récents des débats sur la démocratie délibérative et ses limites. Compte tenu de ce que Pettit écrit sur la nécessité et les limites de la démocratie électorale,

il y aurait eu ici une occasion d'aborder, de manière plus fine qu'il ne le fit dans ses textes antérieurs, une question finalement peu traitée par la littérature: celle de l'articulation entre élection et délibération démocratique.

Par son ancrage dans une théorie républicaine de la liberté et sa construction conceptuelle remarquable, l'ouvrage de Philip Pettit apporte une contribution très intéressante à la réflexion sur la légitimité démocratique. Celle-ci présente en particulier le mérite de mettre la focale sur la question, par trop négligée par les théories contemporaines de la démocratie, de l'influence et donc des conditions de l'exercice d'un pouvoir de contrôle par les citoyens, qui soit individualisé, inconditionné et efficace. Cette réflexion sur le pouvoir d'action des citoyens mériterait d'être prolongée et articulée à une analyse du contexte historique dans lequel ce sont les marchés bien davantage que les États qui limitent son exercice (cet aspect n'est en effet pas vraiment abordé par l'ouvrage). Il serait aussi intéressant de confronter cette approche de la démocratie à celle qui s'est développée, au cours des dernières décennies, chez les théoriciens la démocratie délibérative. S'il ne l'entame pas vraiment, il ne fait pas de doute que l'ouvrage de Pettit offre les ressources et l'ouverture pour une telle confrontation.

Hervé POURTOIS

Université catholique de Louvain

Jérôme ENGLEBERT, *Psychopathologie de l'homme en situation. Le corps du détenu dans l'univers carcéral*. Un vol. de 387 p. Paris, Hermann, 2013. Prix: 38 €. ISBN 978-2-7056-8725-0.

La criminologie, la psychopathologie générale et criminelle, la clinique du quotidien, du commun, voire du banal, autant de disciplines dont nos sociétés attendent beaucoup, et avec urgence, autant de pratiques également qui interrogent les modèles philosophiques, qui s'interrogent face à eux et qui constituent des champs d'application critique de concepts anthropologiques. On ne s'étonnera pas, dès lors, que l'ouvrage en rubrique soit présenté ici comme un travail, certes technique et disciplinaire, mais interpellant autant qu'interpellé, largement au-delà des limites disciplinaires — *intéressant* la philosophie et les philosophes.

En effet, cet épais volume, dont le titre large («l'homme») et le sous-titre précis («le corps») suggèrent une oscillation qu'on trouve au fil du travail, rassemble diverses études dont l'unité fonctionnelle s'impose à la lecture à partir de leurs thèmes particuliers. Après une introduction programmatique décisive, deux parties principales articulent le contenu: la première est constituée de sept études et d'un chapitre complémentaire, et ce premier ensemble est effectivement préparatoire à la seconde partie anthropologique. Après l'étude du *cas princeps* (p. 39-51), véritablement saisissante et menée de main de maître, au fil des divers chapitres, on rencontre philosophiquement des manières d'être au monde classiquement étiquetées: schizophrénie, paranoïa, mélancolie, manie, pyromanie, perversion, psychopathie. L'auteur prétend à chaque fois engager le questionnement, sans vouloir (ni, bien entendu, pouvoir) le conclure tout à fait. Chaque entité nosologique est reconnue et interprétée